

## Communiqué de presse - 31 mai 2024

### **JUIN VERT**

# Campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du col de l'utérus

Lancé en 2010 par l'Institut National du Cancer (INCa), Juin Vert est le mois consacré à la promotion du dépistage du cancer du col de l'utérus. En relayant cette campagne, l'ICANS souhaite informer sur les risques et les moyens de prévention et encourager les femmes à se faire dépister, afin de diminuer le taux d'incidence, limiter les risques de traitements lourds et sauver des vies.

Chaque année, 32 000 lésions précancéreuses ou cancéreuses sont détectées et 3100 cancers invasifs du col de l'utérus sont diagnostiqués. On considère que 90% d'entre eux pourraient être évités grâce au dépistage. C'est pourquoi le Programme national de dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par les autorités de la santé publique, a été lancé en 2018. Il garantit à toutes les femmes, partout en France, un accès égal au dépistage du cancer du col de l'utérus.



#### Une cause principale: le HPV

Le cancer du col de l'utérus est principalement causé par une infection persistante d'un groupe de virus sexuellement transmissibles appelés papillomavirus humains (HPV). L'infection au HPV est courante dans le monde : 80 % des femmes sont infectées au moins une fois dans leur vie. Le corps féminin a la capacité d'expulser le virus spontanément mais dans 10 % des cas, le HPV reste plus longtemps et durablement dans la muqueuse du col utérin, ce qui peut entraîner des lésions précancéreuses qui peuvent ensuite se transformer en cancer.

Le dépistage est donc le seul moyen de repérer le plus tôt possible la présence du virus, de surveiller son évolution et de le soigner si besoin afin de prévenir l'apparition d'un cancer.

#### Les moyens d'agir

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les invitations à participer au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus sont envoyées par l'Assurance Maladie. L'examen, pris en charge à 100 %, peut être effectué auprès des professionnels de santé qui assurent le suivi gynécologique des femmes tels que les



gynécologues, les médecins traitants et les sages-femmes. La fréquence du dépistage varie selon l'âge :

- de 25 à 29 ans : il est recommandé de réaliser deux frottis à un an d'intervalle puis 3 ans plus tard si le résultat des deux premiers est normal ;
- de 30 à 65 ans : il est recommandé de réaliser un test HPV tous les 5 ans, à débuter 3 ans après le dernier test normal ou dès 30 ans en l'absence de dépistage antérieur.

Dans la Région Grand-Est, la couverture du dépistage organisé était de 61,3 % chez les femmes âgées de 25 à 65 ans en 2019-2021. Un chiffre en augmentation et supérieur aux moyennes régionales et nationales.

Pour prévenir l'apparition du cancer du col de l'utérus, les autorités sanitaires recommandent la vaccination contre les papillomavirus humains pour les filles et les garçons entre 11 à 14 ans. Le vaccin est accessible à tous et pris en charge par la Sécurité Sociale. Les données scientifiques récentes plaident en faveur d'une d'un élargissement de la stratégie de prévention, en vaccinant tous les jeunes adultes jusqu'à 26 ans, car le risque d'infection au papillomavirus persiste tout au long de la vie sexuelle.

En 2022 dans la Région Grand-Est, les couvertures vaccinales anti-HPV chez les filles étaient supérieures aux couvertures nationales avec 52,2 % contre 47,8 % pour une dose à 15 ans et 44,8 % contre 41,0 % pour le schéma complet à 16 ans. Chez les garçons elles étaient également supérieures aux couvertures nationales, avec 14,8 % contre 12,8 % pour une dose à 15 ans et 9,3 % contre 8,5 % pour le schéma complet à 16 ans. Des chiffres en hausse mais qui indiquent une importante marge de progression.

« Le cancer du col de l'utérus est une maladie grave. Au stade localisé, une guérison est possible au prix de traitements très lourds. En cas de maladie métastatique, malgré l'arrivée de nouveaux traitements, ce cancer est le plus souvent fatal. Le cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer le plus mortel chez la femme jeune, après le cancer du sein. Quelle tristesse quand on sait que le cancer du col de l'utérus peut être prévenu avec la vaccination, ou dépisté bien avant la phase cancéreuse grâce au frottis. Poursuivons nos efforts de prévention ! Je fais le vœu de ne plus avoir à soigner cette maladie dans les prochaines décennies... » explique le **Dr Lauriane EBERST**, oncologue médical (filière Gynécologie) à l'ICANS.

Rappelons que les HPV sont à l'origine de plus de 6 300 cancers par an concernant huit localisations différentes de cancer : le col de l'utérus, l'anus, l'oropharynx, la vulve, le vagin, la cavité orale, le larynx et le pénis. A ce jour, la vaccination reste le moyen le plus efficace de s'en protéger.

Pour tout complément d'information ou demande d'interview de médecins, de pharmaciens, de soignants et de chercheurs, contactez la direction de la communication de l'ICANS :

Clémence BOHN | Chargée de communication Evénementiel / Relations presse T +33 (0)3 88 25 24 32 | c.bohn@icans.eu

Marie BRAULT | Directrice de la communication
T+33 (0)3 88 25 24 66 - +33 (0)6 03 33 32 82 | m.brault@icans.eu



#### A propos de l'ICANS® | Institut de cancérologie Strasbourg Europe

Situé à Strasbourg, l'ICANS® | Institut de cancérologie Strasbourg Europe est un ensemble hospitalier de référence qui regroupe sur un même site les compétences, les équipes et les équipements techniques pour proposer une offre de prise en charge d'excellence en cancérologie publique, accessible à tous. Issu de l'alliance entre le Centre Paul Strauss (CLCC) et les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (CHU), l'ICANS® avec ses installations et ses équipements de dernière génération, adaptés aux évolutions des traitements et aux progrès en cancérologie, offrent aux patients, accompagnants et visiteurs, des conditions optimales d'accueil, de sécurité et de confort. L'ICANS® développe une expertise en cancérologie en matière de soins, de recherche et d'enseignement, en France et en Europe. L'Institut est certifié « Haute qualité des soins » par la Haute Autorité de santé (HAS) et membre de l'Organisation des Instituts Européens du Cancer (OECI) qui regroupe les « Comprehensive Cancer Centre ». Plus d'informations sur www.icans.eu